

**Cérémonie d'accueil
dans la citoyenneté française**

Seul le prononcé fait foi

Vesoul, le 22 juin 2018

**Allocution de M. Ziad KHOURY,
Préfet de la Haute-Saône**

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Mes chers concitoyens,

Je suis heureux de vous accueillir dans cette préfecture, maison de l'Etat, et donc la vôtre.

Vous accédez à la qualité de citoyen français, c'est un jour qui restera dans vos mémoires comme un jour essentiel : c'est un honneur, c'est une fierté, qui vous obligent et qui nous obligent.

C'est aussi un moment solennel qui consacre le choix fait par 32 personnes issues de 15 pays différents et de quatre continents.

A cette occasion, je veux saluer les élus et les proches qui ont souhaité vous accompagner en ce jour si particulier.

L'acquisition de la nationalité française est l'aboutissement d'un parcours d'intégration qui a débuté avec votre arrivée sur le sol français.

Vous avez décidé de rejoindre notre communauté nationale en adhérant à ses valeurs, à ses lois et à son destin. C'est donc un choix de vie qui vous engage, vous, vos enfants et ceux qui les suivront.

La France a aussi fait un choix : celui de vous accueillir et de compter sur vous, comme sur tous les Français.

Avant vous, beaucoup d'hommes et de femmes, venus d'ailleurs, s'y sont installés. Ils ont aimé la France, l'ont servi. C'est une chance, c'est un devoir.

Vous avez une responsabilité : donner le meilleur pour la France, qui saura vous le rendre.

Vous allez appartenir à une Nation qui se singularise par une grande histoire et une culture incomparable :

- une Nation libre et démocratique ;
- une Nation qui a choisi de construire son avenir dans le cadre d'une Europe unie ;
- une Nation souveraine et dont la voix compte au niveau international ;
- une Nation, enfin, dont vous avez acquis et assimilé les fondements.

A vous de faire vivre cet héritage qui est maintenant le vôtre, en vous souvenant de la célèbre phrase de Kennedy : ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays.

La France n'est pas composée de communautés. Elle est une et indivisible. Elle a une seule langue officielle.

Elle repose sur des principes, ceux de la République : quelles que soient nos origines, nos convictions, nous sommes avant tout des citoyens français, rassemblés autour de valeurs communes.

Les droits que confèrent la citoyenneté sont notamment d'ordre civique : vous allez pouvoir désormais voter et être éligibles. Saisissez ces droits civiques car la vie démocratique dépend de l'engagement de chacun. La prochaine occasion sera celle des élections européennes dans un an.

Soyez, plus largement, fidèles à la devise de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité.

La liberté est inaliénable. C'est la liberté de penser, de croire, dans le respect des autres et de la loi. La France est un Etat laïc.

C'est aussi la liberté d'aller et venir, et de vivre en sécurité. C'est la mission des forces publiques de sécurité. Respectons-les.

L'égalité est un idéal cher à tous les Français, à commencer par l'égalité entre les hommes et les femmes, sur laquelle on ne peut transiger.

Aucune discrimination n'est non plus acceptable dans notre pays. L'adhésion à la loi est le ciment de notre République.

La fraternité, enfin, trouve son expression dans la tolérance et la solidarité nationale. La France sait rester debout et aider ceux de ses enfants qui sont vulnérables.

Mesdames et Messieurs, la remise du décret de naturalisation est un acte solennel, empreint de joie et de gravité.

Vous témoignez à la France votre amour et votre confiance et la France en retour, vous offre ce qu'elle a de plus sacré, la citoyenneté.

Au nom de la République française et de l'État que je représente, je suis fier de vous souhaiter la bienvenue dans la communauté nationale.

Vive la République ! Vive la France !